

L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition): Premièrement, il n'a pas à répondre. Ce n'est pas la période des questions. Deuxièmement, le Président lui-même a déclaré que le rapport avait été adopté. Ce n'est pas nous, de ce côté-ci, qui avons pris la décision. Ce n'est pas une décision des ministériels. Lorsque le sénateur Beaudoin a demandé la parole, le Président lui a rappelé que, s'il voulait parler, il devait demander la permission parce que le rapport avait déjà été adopté.

Par conséquent, Votre Honneur, le rapport a été adopté. Pouvez-vous clarifier cela pour nous?

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, je ne me suis pas levé pour demander la permission. Normalement, je mets la motion aux voix et, si je ne vois personne debout, je dis «Adoptée, Carried». Cependant, si quelqu'un se lève alors, je suis sûr que tous les honorables sénateurs accepteront, comme nous l'avons toujours fait, de lui accorder la parole. J'étais évidemment prêt à accorder la parole au sénateur Beaudoin. Je lui ai d'ailleurs demandé s'il voulait intervenir sur la motion et je me suis alors assis et lui s'est levé. C'est là notre pratique normale. Nous ne coupons par arbitrairement la parole d'un honorable sénateur qui demande la parole simplement parce que j'ai mis une motion aux voix.

• (1530)

Le sénateur Lynch-Staunton: Votre Honneur, n'avez-vous pas mis la motion en délibération et ne l'avez-vous pas ensuite déclaré adoptée?

Son Honneur le Président: Effectivement, mais je l'ai déjà fait auparavant et je crois que d'autres présidents ont aussi procédé de cette façon. Si quelqu'un se lève au moment où une motion est mise en discussion, il a la parole. À mon avis, si le sénateur Beaudoin désire intervenir, il a le droit de parler.

Le sénateur Oliver: Non sans la permission du Sénat.

L'honorable Marcel Prud'homme: Honorables sénateurs, je désire intervenir à ce sujet.

L'honorable Sharon Carstairs: Je voudrais aussi intervenir à ce sujet.

L'honorable William M. Kelly: Honorables sénateurs, je voudrais invoquer brièvement le Règlement.

Je ne suis pas d'accord avec celui qui a parlé de ruse politique. Je crois qu'aucun sénateur ne s'abaisserait à une ruse de ce genre. Il s'agit tout simplement d'un argument procédural. Chacun sait ce qu'est un argument procédural.

Je m'oppose à ce que l'on parle de ruse politique. On imagine mal un motif qui expliquerait cette façon d'agir.

Le sénateur Carstairs: Honorables sénateurs, j'ai cru comprendre, cet après-midi, que le sénateur Beaudoin parlerait de ce rapport du comité. J'avais l'intention de répondre à ses observations.

J'ai déjà présenté des projets de loi à l'étape de la deuxième lecture. Je dois avouer que la procédure du Sénat m'est totalement étrangère. On présente un projet de loi en deuxième

lecture, on propose l'adoption, on l'adopte et ensuite on discute du projet de loi en question. Pourquoi procédons-nous ainsi? Je ne comprends pas.

À la Chambre, où j'ai acquis mon expérience, on proposait la deuxième lecture, mais on ne l'adoptait certainement pas. Cependant, ici, c'est ce qui se passe chaque fois que j'interviens à l'étape de la deuxième lecture. Chacun parle du projet de loi. Je suppose donc que la même procédure est en vigueur ici. J'attendais que le sénateur Beaudoin intervienne pour prendre la parole ensuite.

[Français]

Le sénateur Prud'homme: Honorables sénateurs, je suis un de ceux qui, souvent, se retrouvent sur la ligne entre ce qu'ils veulent faire et ce qui se passe aujourd'hui. Étant donné que je suis loin, vous avez remarqué que je me lève et déjà, vous avez presque dit «adopté». Je sais que c'est votre rôle comme Président d'offrir la parole à ceux qui veulent parler et si personne ne veut parler, la motion est adoptée.

J'ai remarqué cela depuis longtemps, sous la présidence du sénateur LeBlanc ainsi que sous la vôtre, qui sont d'excellentes présidences.

[Traduction]

Je veux être sûr que l'on me comprenne. Le sénateur Carstairs a raison. Très souvent, Votre Honneur, vous faites ce que vous devez faire, mais vous le faites si vite. Hier, j'ai dit que je désirais prendre la parole, et je devais parler hier soir sur ce projet de loi. Hier j'avais dit au sénateur Graham que je désirais parler. Je suis sûr que le sénateur Carstairs a la même impression. C'est vraiment une surprise de constater qu'un projet de loi aussi important a été adopté aussi vite.

Je désire répéter ce que le sénateur Corbin disait du sénateur Beaudoin, hier soir, lorsque, je pense, la dignité de ce dernier a été outragée. Son comité a fait 50 p. 100 du travail du Sénat depuis un an et demi. Je suis sûr qu'il était prêt à parler.

Le sénateur Gigantès: Il s'était levé.

Le sénateur Prud'homme: Les honorables sénateurs comprendront que de ma place, je ne peux pas tout voir. Je suis sûr qu'il était en route. Il était même tellement en route qu'il a demandé à Votre Honneur ce qu'était votre décision. Pourquoi aurait-il demandé cela, Votre Honneur, s'il n'avait pas eu l'intention de prendre la parole?

Il a dit qu'il respecterait votre décision. Cela signifie qu'il avait l'intention de prendre la parole sur son rapport. Il n'aurait pas dit qu'il respecterait votre décision s'il n'avait pas eu l'intention de prendre la parole.

[Français]

Mon père m'a appris une chose très élémentaire, c'est la logique. Dans la logique élémentaire, il est évident qu'il s'apprêtait à parler. Puis s'il ne parle pas, il y en a d'autres qui veulent prendre la parole, dont le sénateur Carstairs et certainement moi, puisque j'ai suivi ce projet depuis le début.